



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le quatorze décembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29  
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 17  
Pouvoirs : 6  
Absents : 6

Date de la convocation : 7 décembre 2021

**PRÉSENTS:** MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, GOLA Odile, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, CROC Bertrand, VERDUZIER Kévin, LECOQ Monique, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, SULLI Bruno, ROYER Freddy, POISSON Jean-François.

**REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :**

MUSCAT Yvette représentée par K VERDUZIER  
CHAPUT Sabrina représentée par O GOLA  
DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT  
DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD  
BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU  
DEBIAIS Viviane représentée par C PIAULET

**ABSENTS :** CHAPUT Clément, DESIRE Thierry, DESIRE Valérie, GABIGNON Christophe, BEUNEL Philippe, ROBIN Nadia.

**Secrétaire de séance :** Kevin VERDUZIER

### DELIBÉRATION N°169

Rapporteur : Christian MICHAUD

### OBJET : DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UN ENTREPÔT COMMUNAL SITUÉ DANS LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA NAURAISS BACHAUD

La commune de Naintré est propriétaire d'un entrepôt situé 13 avenue de la Naurais Bachaud, dans la zone d'activités économiques sur une parcelle cadastrée CN n°45.

Il s'agit d'un entrepôt construit en 1990 sur une parcelle de 1 363 m<sup>2</sup>. La superficie de ce local est de 190 m<sup>2</sup>. Il comprend, outre la zone de stockage, un bureau, des sanitaires et un local de rangement. Les sanitaires ne sont plus utilisables aujourd'hui. Ce local a été loué jusqu'en 2013. Il a ensuite servi de lieu de stockage pour les ateliers municipaux jusqu'en début d'année 2021. Il a ensuite été vidé pour pouvoir être mis en vente.

Cet espace n'est pas utilisé par la population.

Conformément au code général de la propriété des personnes publiques, le service des Domaines a été sollicité en date du 5 mars 2021.

Afin d'accroître son activité, M. Xavier CLOCHARD dirigeant de Vienne Camping Cars a fait une proposition d'achat de ce bien à hauteur de 70 000 euros hors taxe et hors frais par courrier reçu en mairie le 8 novembre 2021.

Il est proposé au conseil municipal **de constater la désaffectation totale de cet espace communal, d'en prononcer le déclassement pour permettre la cession à M. Clochard pour un montant de 70 000 euros.**

----

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2241-1,

**VU** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L.2111-1, L.2141-1, L.3211-14, L.3221-1 et L.1212-1,

**VU** l'avis du service France Domaine en date du 5 mars 2021 et leur réponse en date du 13 avril 2021,

**VU** le courrier adressé par M. Xavier CLOCHARD, gérant de la société Vienne Camping Cars, reçu en mairie le 8 novembre 2021,

**Considérant** que cet espace communal n'est pas aménagé et entretenu en vue de pouvoir être utilisé par le public,

**Considérant** que cet espace public n'est pas affecté à l'usage direct du public,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-**constate** la désaffectation totale de l'entrepôt communal situé au 13, avenue de la Naurais Bachaud sur la parcelle cadastrée CN n°45,

-en **prononce** le déclassement,

-**autorise** M. le Maire à signer tous documents et actes, notamment notariés, afférents à cette opération.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
le

